

403922-2026 - Concurso

França – Serviços de seguros contra danos ou perdas – Prestations nécessaires à la souscription d'assurances Dommages Ouvrage et Tous Risques Chantier dans le cadre de l'opération de la Restructuration / Extension d'un pôle sanitaire sur le site d'Antrain (35)

OJ S 112/2026 12/06/2026

Anúncio de concurso ou de concessão – regime normal

Serviços

1. Adquirente

1.1. Adquirente

Nome oficial: 35 CHU

Correio eletrónico: Maud.LE.MENN@chu-rennes.fr

Forma jurídica do adquirente: Organismo de direito público

Atividade da autoridade adjudicante: Saúde

2. Procedimento

2.1. Procedimento

Título: Prestations nécessaires à la souscription d'assurances Dommages Ouvrage et Tous Risques Chantier dans le cadre de l'opération de la Restructuration / Extension d'un pôle sanitaire sur le site d'Antrain (35)

Descrição: Le Centre Hospitalier des Marches de Bretagne procède à une consultation en vue de souscrire une Assurances Dommages Ouvrages et CCRD et d'une Assurance Tous Risques Chantier dans le cadre de l'opération de la Restructuration / Extension d'un pôle sanitaire sur le site d'Antrain du Centre Hospitalier des Marches de Bretagne (35). En application du décret n° 2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire et du décret n° 2017-701 du 2 mai 2017 relatif aux modalités de mise en œuvre des activités, fonctions et missions mentionnées à l'article L. 6132-3 du Code de la santé publique, au sein des groupements hospitaliers de territoire, une convention constitutive a été signée le 30 juin 2016. Elle désigne le Centre Hospitalier universitaire de Rennes comme établissement support du GHT « Haute-Bretagne ». Seul l'établissement suivant est concerné par le présent marché public : le CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE Ainsi, il est confié au CHU de Rennes la fonction d'assurer, pour le compte de l'établissement partie, la passation du marché public ainsi que certaines missions liées à l'exécution (décision de reconduction, conclusion d'avenant, décision de résiliation). Les spécificités de l'établissement partie sont précisées dans les pièces du marché public. Toutes les autres missions de la phase d'exécution des marchés publics relèvent de l'établissement partie. L'exécution du marché public couvre son régime financier (le recours, le cas échéant, à la sous-traitance, la gestion et l'émission des commandes passées au titre des marchés publics, la vérification du service fait, le règlement, le versement d'avances et d'acomptes, la liquidation et le mandatement des factures, ...). De ce fait, dans cette consultation, le terme « CHU de de Rennes » désigne l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) « Haute-Bretagne ». Le Centre Hospitalier des Marches de Bretagne est le maître d'ouvrage de l'opération.

Identificador do procedimento: 8e4499cb-2a00-4fba-811a-587383a3267d

Identificador interno: GHT2026-17

Tipo de procedimento: Aberto

O procedimento é acelerado: não

Principais características do processo: La présente consultation est lancée selon un appel d'offres ouvert en application des articles L2124-2, R2124-2, 1° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique.

2.1.1. Finalidade

Natureza do contrato: Serviços

Classificação principal (cpv): 66515000 Serviços de seguros contra danos ou perdas

Classificação adicional (cpv): 66513200 Serviços de seguros de empreitada contra todos os riscos

2.1.2. Local de execução

Cidade: RENNES

Subdivisão do país (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

País: França

Informações adicionais: A l'appui de sa candidature, chaque candidat devra produire les éléments ci-après listés de A1 à A8 : Il devra en outre intégrer un sommaire rappelant les pièces énumérées ci-dessous : • A.1 : Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants ou équivalent (document cerfa DC1), accompagné des documents suivants : o Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat, o Pour le représentant des Sociétés d'assurance ou des Sociétés mutuelles d'assurances, le mandat qui leur aura été délivré par ces dernières • A.2 : La copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire ; • A.3 : Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre pas dans aucun des cas mentionnés aux articles L-2141-1 à 14 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 Novembre 2018 portant partie législative de la commande publique, et comprenant la déclaration sur l'honneur attestant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales, que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir, et que le candidat n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1, L.125-3 du Code du travail, • A.4 : Déclaration relative à la lutte contre le travail dissimulé, • A.5 : Extrait K-Bis de moins de 3 mois, du registre du commerce ou document équivalent (ou attestation ORIAS), • A.6 : Agrément ministériel autorisant la société à exercer en France la profession réglementée d'assurance, • A.7 : Les documents et renseignements demandés par le pouvoir adjudicateur dans les conditions des articles R-2143-3 à 10 du Décret n°2018-1075 du 03 Décembre 2018 portant partie réglementaire de la commande publique : o Les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat ou document cerfa DC2. Pour justifier de ces capacités, le candidat peut également demander que soient prises en compte celles d'un ou de plusieurs sous-traitants ; pour cela, il doit justifier des capacités de ce ou ces sous-traitants, et du fait qu'il en dispose pour l'exécution du marché o Certificats de qualifications et/ou attestation de l'assureur démontrant qu'il est bien titulaire des agréments nécessaires pour pratiquer l'assurance des différents risques (DO, TRC, RC et CCRD) objets de la présente consultation en France. À défaut, sa candidature ne sera pas recevable et donc rejetée. o Attestation d'assurance couvrant l'entreprise contre les risques inhérents à son activité (civile) o Descriptif général de l'entité candidate, avec renseignements généraux d'exploitation, précision des moyens humains, résumé des moyens techniques et financiers. o Liste des références professionnelles sur contrats similaires récents (DO, TRC, RC et CCRD) réalisées au cours des 3 dernières années, avec désignation complète de l'opération compris durée des travaux, précision de l'identité de l'assuré ou du maître d'ouvrage, nom de l'assureur tenant des risques, date du contrat et des montants assurés avec assiette de prime en €TTC (opérations

d'importance équivalente au projet objet de la consultation) • A.8 (facultatif) : Attestations de régularité fiscale et sociale, permettant de justifier de la situation du candidat au regard de ses obligations déclaratives et de paiement, En cas de groupement, les pièces précitées devront impérativement être produites par le mandataire et l'ensemble des cotraitants. Ainsi, le candidat « assureur » qui répond via un intermédiaire (courtier, agent ou autres mandataires), constitue un groupement solidaire avec ce dernier, chaque partie devant alors fournir l'ensemble des documents ci-avant (de A2 à A8) ; seule, la lettre de candidature est commune aux 2 entités, et est établie en un seul exemplaire pour l'ensemble du groupement. Pour les intermédiaires des sociétés d'assurances ou des sociétés mutuelles d'assurances : • Copie de la carte professionnelle, • Mandat délivré par les sociétés d'assurances ou mutuelles, ou pouvoir de signature (une simple attestation sur l'honneur de la personne déclarant être habilitée à engager le candidat n'est pas suffisante) ; ce document devra préciser l'étendue exacte du mandat, même s'il s'agit d'un agent général d'assurances. • Attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle (art. L.530-2 du code des assurances), • Attestation de garantie financière (art. L.530-1, L512-6 et L512-7 du code des assurances) ; cette garantie devra être délivrée pour un montant conforme à la présente opération. • Attestation d'inscription au registre ORIAS, pour les intermédiaires (agents et/ou courtiers). Les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr Un candidat peut avoir recours aux capacités d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à ces opérateurs. Dans ce cas, : - Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières de ce ou ces autres opérateurs, le candidat produit les mêmes documents et renseignements concernant cet/ces opérateur(s) économique(s) que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur, - Le candidat doit justifier qu'il disposera des capacités de cet/ces opérateur(s) économique(s) pour l'exécution des prestations, par tout moyen approprié (notamment un engagement écrit de l'opérateur économique concerné)

2.1.4. Informations gerais

Informações adicionais: Aucun assureur ou intermédiaire ne peut revendiquer une quelconque exclusivité ou priorité fondée sur le seul principe de l'antériorité de la saisine des assureurs qui serait considéré comme contraire à la libre concurrence À ce sujet, le règlement de consultation libère les assureurs vis-à-vis des intermédiaires d'assurances de tout engagement de représentation (exclusif ou non) pris avant la date de parution de l'avis de marché de la présente consultation. La présente consultation est ouverte à toute personne physique ou morale, qu'il s'agisse d'une compagnie d'assurance avec ou sans intermédiaire, d'un courtier ou d'un agent de compagnie ou d'une mutuelle avec ou sans intermédiaires, pour autant qu'ils aient les autorisations administratives nécessaires et qu'ils soient habilités, conformément au Code des Assurances, à se présenter sur des marchés d'assurances constructions. Les offres présentées par un intermédiaire devront être réputées établies pour le compte et avec l'accord de l'assureur qu'il représente. Dans ce cas, le ou les actes d'engagement et le cahier des charges devront être signés par l'assureur (ou un mandat de l'assureur, express et spécifique à l'opération, autorisera le courtier à présenter l'offre au nom de l'assureur). À défaut de satisfaire aux dispositions permettant de vérifier la capacité juridique du signataire de l'acte d'engagement à engager l'assureur, l'offre sera déclarée irrecevable. Un même assureur ne peut se faire représenter et donner mandat à plusieurs intermédiaires ; d'autre part, un même intermédiaire ne peut présenter deux offres distinctes. Enfin, une même entité ne peut pas être membre de plusieurs groupements (exclusivité des cotraitants). À défaut de respecter cette disposition, la candidature concernée sera déclarée irrecevable, et l'offre correspondante ne sera donc pas examinée. L'offre sera présentée sur l'exemplaire original de l'acte d'engagement, fourni par le maître d'ouvrage. Elle devra être

présentée sous la forme d'un prix global et forfaitaire, et devra correspondre à une couverture de 100 % du risque ; ainsi, le candidat devra supporter seul 100% du risque ou répondra en tant que membre d'un groupement

Base jurídica:

Diretiva 2014/24/UE

Sans objet

Legislação transfronteiriça aplicável: Sans objet

2.1.5. Condições do concurso

Condições de apresentação:

Número máximo de lotes para os quais um proponente pode apresentar propostas: 2

Condições do contrato:

Número máximo de lotes que podem ser adjudicados a um proponente no quadro de um contrato: 2

2.1.6. Motivos de exclusão

Fontes dos motivos de exclusão: Documento do concurso

5. Lote

5.1. Lote: LOT-0001

Título: ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE ET CCRD

Descrição: Il s'agit d'un marché ordinaire à prix unitaire. Le marché est conclu, outre la durée du chantier, pour une durée de dix (10) ans à compter de la date de réception des ouvrages
Identificador interno: 1

5.1.1. Finalidade

Natureza do contrato: Serviços

Classificação principal (cpv): 66515000 Serviços de seguros contra danos ou perdas

5.1.2. Local de execução

Em qualquer local

5.1.3. Duração estimada

Duração: 10 Anos

5.1.5. Valor

Valor estimado, sem IVA: 157 500,00 EUR

5.1.6. Informações gerais

Participação reservada:

A participação não está reservada.

A participação não está reservada.

Projeto de contratação pública não financiado por fundos da UE

O concurso é abrangido pelo Acordo sobre Contratos Públicos (ACP): sim

5.1.9. Critérios de seleção

Fontes dos critérios de seleção: Documento do concurso

5.1.10. Critérios de adjudicação

Critério:

Tipo: Preço

Descrição: Les critères d'attribution sont décrits au règlement de consultation.

Critério:

Tipo: Qualidade

Descrição: Les critères d'attribution sont décrits au règlement de consultation.

5.1.11. Documentos do concurso

Endereço dos documentos do concurso: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3014994&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Condições do concurso**Condições de apresentação:**

Apresentação por via eletrónica: Necessário

Endereço para apresentação: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3014994&orgAcronyme=x7c>

Línguas em que podem ser apresentadas as propostas ou pedidos de participação: francês

Catálogo eletrónico: Não autorizado

Variantes: Não autorizado

Prazo para a receção das propostas: 17/07/2026 12:00:00 (UTC+02:00) hora da Europa Oriental, hora de verão da Europa Central

Duração durante a qual a proposta deve permanecer válida: 6 Meses

Condições do contrato:

A execução do contrato tem de ser efetuada no âmbito de programas de emprego protegido: Não

É exigido um acordo de não divulgação: sim

Informações adicionais sobre o acordo de não divulgação: Conformément à l'article R.2132-5 du Code de la Commande Publique, le dossier technique de l'opération ne sera transmis à l'opérateur économique qu'après remise de l'engagement de confidentialité, annexé au présent règlement de consultation. L'opérateur économique devra alors transmettre cet engagement de confidentialité via le module de questions/réponses de la plateforme PLACE et en retour les pièces du dossier technique lui seront transmises.

Faturação eletrónica: Necessário

Serão utilizadas encomendas eletrónicas: não

Será utilizado o pagamento eletrónico: não

5.1.15. Técnicas**Acordo-quadro:**

Inexistência de acordo-quadro

Informações sobre o sistema de aquisição dinâmico:

Inexistência de sistema de aquisição dinâmico

5.1.16. Informações adicionais, mediação e recurso

Instância de recurso: Tribunal Administratif de Rennes

Informações sobre os prazos de recurso: Les voies de recours ouvertes sont les suivantes :

- Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ;
- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ;
- Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme
- Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne

Organização que fornece informações adicionais sobre o processo de adjudicação: 35 CHU
Organização que fornece acesso fora de linha aos documentos do concurso: 35 CHU
Organização que fornece mais informações sobre os procedimentos de recurso: Tribunal Administratif de Rennes
Organização que recebe pedidos de participação: 35 CHU
Organização responsável pelo tratamento das propostas: 35 CHU

5.1. Lote: LOT-0002

Título: ASSURANCE TOUS RISQUES CHANTIER

Descrição: Il s'agit d'un marché ordinaire à prix unitaire. Le marché est conclu pour la durée des marchés de travaux, et dans les conditions de phasage précisées au paragraphe 4.1 de l'acte d'engagement. La période de « maintenance visite » commence à la date de réception des travaux et se termine douze (12) mois après cette date.

Identificador interno: 2

5.1.1. Finalidade

Natureza do contrato: Serviços

Classificação principal (cpv): 66513200 Serviços de seguros de empreitada contra todos os riscos

5.1.2. Local de execução

Em qualquer local

5.1.3. Duração estimada

Duração: 25 Meses

5.1.5. Valor

Valor estimado, sem IVA: 54 000,00 EUR

5.1.6. Informações gerais

Participação reservada:

A participação não está reservada.

Projeto de contratação pública não financiado por fundos da UE

O concurso é abrangido pelo Acordo sobre Contratos Públicos (ACP): sim

Informações adicionais: La prestation supplémentaire obligatoires incluse à la présente consultation est la suivante PSE n°1 au lot n°2 Tous Risques Chantier : Souscription d'une assurance Responsabilité Civile du Maître d'Ouvrage.

5.1.9. Critérios de seleção

Fontes dos critérios de seleção: Documento do concurso

5.1.10. Critérios de adjudicação

Critério:

Tipo: Preço

Descrição: Les critères d'attribution sont décrits au règlement de consultation

Critério:

Tipo: Qualidade

Descrição: Les critères d'attribution sont décrits au règlement de consultation

5.1.11. Documentos do concurso

Endereço dos documentos do concurso: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3014994&orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Condições do concurso

Condições de apresentação:

Apresentação por via eletrónica: Necessário

Endereço para apresentação: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3014994&orgAcronyme=x7c>

Línguas em que podem ser apresentadas as propostas ou pedidos de participação: francês

Catálogo eletrónico: Não autorizado

Variantes: Não autorizado

Prazo para a receção das propostas: 17/07/2026 12:00:00 (UTC+02:00) hora da Europa Oriental, hora de verão da Europa Central

Duração durante a qual a proposta deve permanecer válida: 6 Meses

Condições do contrato:

A execução do contrato tem de ser efetuada no âmbito de programas de emprego protegido: Não

É exigido um acordo de não divulgação: sim

Informações adicionais sobre o acordo de não divulgação: Conformément à l'article R.2132-5 du Code de la Commande Publique, le dossier technique de l'opération ne sera transmis à l'opérateur économique qu'après remise de l'engagement de confidentialité, annexé au présent règlement de consultation. L'opérateur économique devra alors transmettre cet engagement de confidentialité via le module de questions/réponses de la plateforme PLACE et en retour les pièces du dossier technique lui seront transmises

Faturação eletrónica: Necessário

Serão utilizadas encomendas eletrónicas: não

Será utilizado o pagamento eletrónico: não

5.1.15. Técnicas**Acordo-quadro:**

Inexistência de acordo-quadro

Informações sobre o sistema de aquisição dinâmico:

Inexistência de sistema de aquisição dinâmico

5.1.16. Informações adicionais, mediação e recurso

Instância de recurso: Tribunal Administratif de Rennes

Informações sobre os prazos de recurso: Les voies de recours ouvertes sont les suivantes :

• Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; • Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551- 23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; • Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme • Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne

Organização que fornece informações adicionais sobre o processo de adjudicação: 35 CHU

Organização que fornece acesso fora de linha aos documentos do concurso: 35 CHU

Organização que fornece mais informações sobre os procedimentos de recurso: Tribunal Administratif de Rennes

Organização que recebe pedidos de participação: 35 CHU

Organização responsável pelo tratamento das propostas: 35 CHU

8. Organizações

8.1. ORG-0001

Nome oficial: 35 CHU

Número de registo: 26350007600017

Endereço postal: 2 rue Henri Le Guilloux

Cidade: RENNES

Código postal: 35033

Subdivisão do país (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

País: França

Ponto de contacto: Maud Le Menn

Correio eletrónico: Maud.LE.MENN@chu-rennes.fr

Telefone: 0299284201

Perfil do adquirente: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Funções desta organização:

Adquirente

Organização que fornece informações adicionais sobre o processo de adjudicação

Organização que fornece acesso fora de linha aos documentos do concurso

Organização que recebe pedidos de participação

Organização responsável pelo tratamento das propostas

8.1. ORG-0002

Nome oficial: Tribunal Administratif de Rennes

Número de registo: 17350005900014

Cidade: RENNES

Código postal: 35044

Subdivisão do país (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

País: França

Ponto de contacto: Greffe du tribunal administratif

Correio eletrónico: greffe.ta-rennes@juradm.fr

Telefone: 02 23 21 28 28

Fax: 02 99 63 56 84

Funções desta organização:

Instância de recurso

Organização que fornece mais informações sobre os procedimentos de recurso

Informações sobre o anúncio

Identificador/versão do anúncio: 7f0372ed-067d-4de5-80d0-aea8cc8c9679 - 01

Tipo de formulário: Concurso

Tipo de anúncio: Anúncio de concurso ou de concessão – regime normal

Subtipo de anúncio: 16

Data de envio do anúncio: 11/06/2026 10:01:40 (UTC+02:00) hora da Europa Oriental, hora de verão da Europa Central

Línguas em que o presente anúncio está oficialmente disponível: francês

Número de publicação do anúncio: 403922-2026

N.º de edição do JO S: 112/2026

Data de publicação: 12/06/2026